

Communiqué

Pour diffusion immédiate

M. André C. Côté, Commissaire au lobbyisme du Québec, est honoré par le gouvernement français.

Québec, le 18 septembre 2003. Le Consul général de France à Québec, M. Jacques Audibert, honorera M. André C. Côté, nommé Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques par le gouvernement de la République française. Cet hommage lui sera rendu vendredi 19 septembre pour souligner sa contribution remarquable au rayonnement de la France et de sa culture.

Tout au cours de sa brillante carrière universitaire, M. André C. Côté a développé un riche réseau de contacts avec des collègues et des étudiants des universités françaises, notamment à Lyon et à Bordeaux. Il s'est impliqué dans des institutions multilatérales de la francophonie, d'abord dans le réseau des doyens des facultés de droit et dans celui des secrétaires généraux des universités.

Admis au Barreau du Québec en 1970 et détenteur d'un doctorat en droit du travail de la London School of Economics and Political Science, M. Côté a enseigné le droit du travail à l'Université Laval pendant plusieurs années et a agi à titre de Doyen de la Faculté de droit de l'Université Laval de 1989 à 1997. Il a été secrétaire général de cette même université jusqu'en 2002.

Le 14 juin 2002, M. André C. Côté était désigné Commissaire au lobbyisme par l'Assemblée nationale du Québec.

Source : Louise Bourassa
Directrice des communications
Bureau du commissaire au lobbyisme

Renseignements : Louise Bourassa
Téléphone : 643-1959